

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	11 ^{ème}
Nom de site	196_BIS_ROQUETTE_75011	Numéro	75111_058_03
Adresse du site	196 bis, rue de la Roquette	Hauteur	R+6 (19 m)
Bailleur de l'immeuble	Social 1001 vies	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur deux nouvelles antennes.		
Complément d'info	Quatre antennes sur deux azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	25/05/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	18/02/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	18/04/2021

Historique et contexte	Ajout de deux antennes à faisceaux orientables pour la fréquence 3500 MHz (5G)
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientée vers les azimuts 20° et 120°.		
Distance des ouvrants	Fenêtre à 12 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 20° < 4V/m ; 120° < 2V/m 5G : 20° < 3V/m ; 120° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	21,20 m		

Incidence visuelle

Description des antennes	Seule la toiture est modifiée, deux antennes complémentaires seront installées.		
Intégration antennaire	Les antennes sont de teinte brun orangé type RAL 8023, elles seront intégrées dans des fausses cheminées en résine de teinte aluminium blanc type RAL 9006 et en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue.		
Zone technique			

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

	Azimut 20°	Azimut 120°
Niveau maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	15 m	19 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 8 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19 m.



	Azimut 20°	Azimut 120°
Niveau maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	18 m	19 m

Vue des Antennes Avant/Après

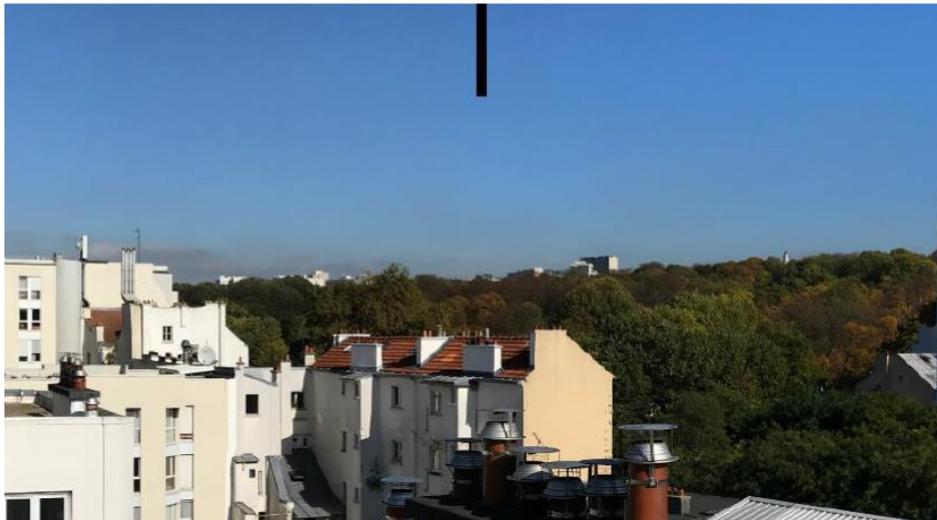


L'antenne n'est pas visible de ce point de vue

AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 20°



Azimut 120°

